L’alternance codique et le mélange des codes anglais et français en français contemporain

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Content |  |
|  |  |
| 1. Introduction 2. Constats2.1. Alternance codique2.2. Mélange des codes3.. Analyse 3.1. Les facteurs d’hybridation de la langue3.2. Les consequences 4.  |

<Abstract>

(2014). L’alternance codique et le mélange des codes anglais et français en français contemporain/Code switching and code mixing between English and French in contemporary French

.

The study analyzes the use of English by native speakers of French in French newspaper articles and on the French radio and television fifty years after Etiemble’s study, published in 1964 under the title *Parlez-vous franglais?,* revealed to the French public the negative impact of English on the French language and lead the French government to launch in 1966 a language policy based*, inter alia*, on the enrichment of the French lexicon.

Key Words: Languages in contact, code swiiching, code mixing, impact of English on the French language, bilingualism

1. Introduction

À l’ère de la mondialisation et de la valorisation du plurilinguisme, on constate en France que la pénétration de l’anglais dans la langue française fait, tout comme il y a cinquante ans, l’objet de mises en garde contre le babélien[[1]](#endnote-1), le nouveau frenching[[2]](#endnote-2), le « globish pour tous[[3]](#endnote-3) » ou le diktat de l’anglais[[4]](#endnote-4).

2. Les constats

Le croisement ou hybridation des codes linguistiques se caractérise par deux processus qui mettent en jeu des règles différentes : l’alternance codique et le mélange des codes.

2.1. L’alternance codique

Les exemples d’alternance de l’anglais et du français correspondent dans le corpus étudié à cinq types :

1. La juxtaposition dans un syntagme français d’un mot ou groupe de mots anglais et d’une explication en français, comme dans les exemples en (1) ou d’un synonyme ou expression synonymique en français comme en (2) ; les explications fournies par les auteurs peuvent correspondre aux traductions consacrées par le mécanisme officiel d’enrichissement de la langue française tout comme elles peuvent être inventées et porteuses d’information sur leur auteur quant à son niveau de compréhension de l’anglais ou à ses intentions ;
2. le fixed income (les placements obligataires)[[5]](#endnote-5) ; le modèle originate-to-distribute – qui distribue hors de la banque le risque des prêts consentis[[6]](#endnote-6) ; des propriétés off market (sans annonce, sans être vraiment sur le marché, NDLR)[[7]](#endnote-7) ; le big data (l’analyse massive des données)[[8]](#endnote-8) ; les contrats de « futures » (contrats à terme)[[9]](#endnote-9) ; « Chief Happiness Officer » (directrice générale chargée du bonheur)[[10]](#endnote-10) ; le moule du « male breadwinner » [soutien de famille][[11]](#endnote-11); les trackers, ou ETF (pour « exchange traded funds » « fonds indiciels cotés »)[[12]](#endnote-12).

Dans les exemples cités de (1) à (5), l’alternance codique est source de redondances et de pléonasmes : les mêmes informations sont grosso modo communiquées deux fois, en deux langues différentes, au public..

2.2. Le mélange des codes

Le mélange des codes et l’emploi des anglicismes dans les phrases françaises, ainsi que le montrent les exemples de (9) à (18), concernent toutes les parties du discours et fonctionnent selon les règles de la langue française, comme le montrent les exemples ci-dessous :

3. Analyse

Nous distinguerons ici les facteurs d’hybridation des conséquences pour la langue et la société françaises de l’alternance et du mélange des codes.

3.1. Les facteurs d’hybridation

1. Les causes de l’anglicisation de la langue française, énumérées par Etiemble (1964), de Saint Robert (1986 et 1998), Noguez (1991), ou Bourges (2014), n’ont fait que s’amplifier au fil des années : les lois du ....

3.2. Les conséquences de l’alternance et du mélange des codes

L’importance de la place de l’anglais dans la langue et la société françaises par suite d’un contact prolongé est difficile à mesurer. Les dictionnaires ne recensent qu’une partie des anglicismes en français.

4. Conclusion

A une époque où l’ouverture à la diversité linguistique est encouragée, la logique voudrait que le respect de la langue française et partant, le respect de ses règles morphologiques, phonologiques et syntaxiques, soit valorisé et non gommé. Le riche fonds linguistique, philosophique et culturel auquel la langue française donne accès devrait aider les locuteurs du français à mieux prendre conscience de la justesse de la réflexion que livre le philosophe Michel Serres :

Références

Bourges, Hervé. (2014). *Pardon my French – La langue française, un enjeu du XXIe siècle.* Karthala, Paris.

Etiemble, René. (1964). *Parlez-vous franglais ?*, Gallimard,.Paris.

Héran, François (2013). “L’anglais hors la loi ? Enquête sur les langues de recherche et d’enseignement en France” in *Population et sociétés*, n° 501, mai-juin 2013.

Noguez, Dominique. (1991). *La Colonisation douce — Feu la langue française ?*, carnets, Éditions du Rocher, 1991 ; Arléa Poche 1998.

de Saint Robert, Marie-Josée (2000). *La politique de la langue française*. Que Sais-Je, Presses Universitaires de France.

de Saint Robert, Philippe (1986). *Lettre à ceux qui en perdent leur français*. Albin Michel, Paris.

de Saint Robert, Philippe (1998) “Mondialisation, une langue alignée sur le dollar ?” in *Lettres*, Bulletin édité par l’ASSELAF, n° 21, p. 1 et 3.

Weinreich, Uriel (1953). *Languages in contact: Findings and problems,* Publications of the Linguistic Circle of New York.

**Author**

Saint Robert, Philippe

Professor, University of Paris

Major: Translation critique, Political ideology in translation

1. Etiemble (1964). [↑](#endnote-ref-1)
2. L’expression est de Bernard Pivot qui relève dans le *Journal du Dimanche* du 27 avril 2014, p. 35, que « Le *Dictionnaire du nouveau français (sic)* [d’Alexandre des Isnards, Allary Editions, 2014] devrait s’intituler « Dictionnaire du nouveau frenching » tant les mots anglo-américains se terminant par –*ing* y sont nombreux. » : sur les 400 termes recensés, trois sur quatre viennent de l’anglais ou de l’anglo-américain. [↑](#endnote-ref-2)
3. Albert Salon, *Journal de l’Association Avenir de la langue française*, n° 52, avril 2014, p. 14. [↑](#endnote-ref-3)
4. Michel Serres, *Marianne* n° 862 et réponse d’un lecteur, *Marianne*, 9-15 novembre 2013, p. 58. [↑](#endnote-ref-4)
5. *Le Monde*, 19-20 janvier 2014, Cahier Economie & Entreprise, p. 5. On notera que la glose en français n’est pas une traduction de l’anglais mais une de ses interprétations. [↑](#endnote-ref-5)
6. *Le Monde*, 4 février 2014, p. 8. [↑](#endnote-ref-6)
7. *Le Figaro*, 3 mars 2014, p. 16. [↑](#endnote-ref-7)
8. *Le Monde*, 26 février 2014, Cahier Science & Médecine, p. 2. [↑](#endnote-ref-8)
9. *Le Monde*, 6-7 avril 2014, Cahier Argent & Placements, p. 7. [↑](#endnote-ref-9)
10. *Le Monde*, 4 février 2014, p. 12. [↑](#endnote-ref-10)
11. *Le Monde*, 2 avril 2014, Cahier Economie & Entreprise, p. 8. [↑](#endnote-ref-11)
12. *Le Monde*, 6-7 avril 2014, Cahier Argent & Placements, p. 7. [↑](#endnote-ref-12)